

LA VIE GETOISE

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
DE LA COMMUNE DES GETS

N° 9 - Novembre 1978



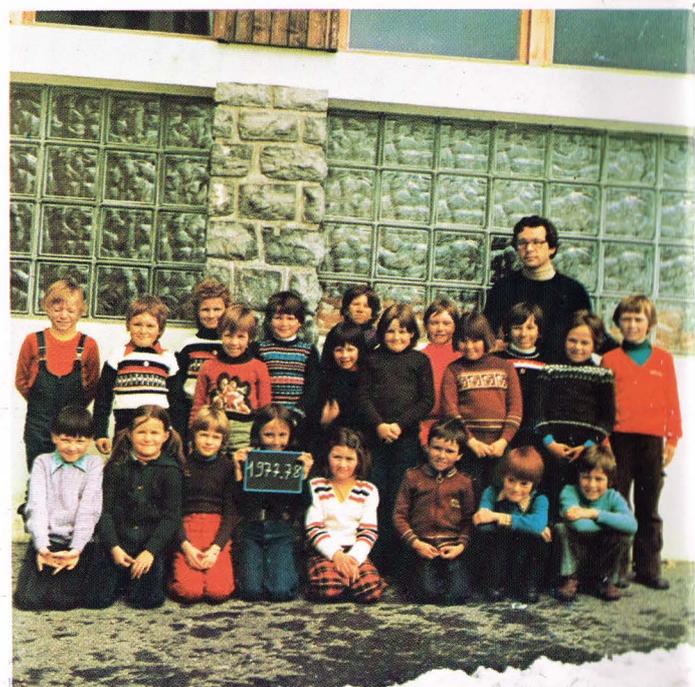
Année scolaire 1977 - 1978



Ecole du chef-lieu
Directrice : Monique BAUD



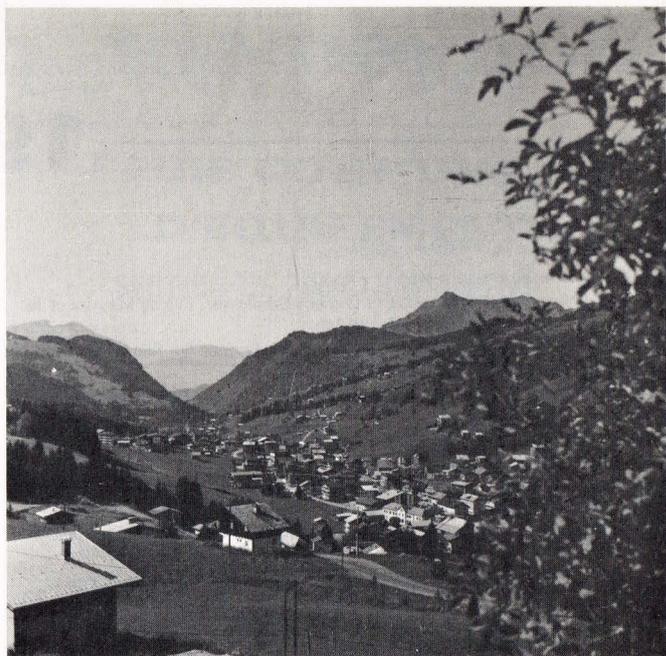
Ecole du chef-lieu
Institutrice :
Paulette PASQUIER



Ecole du chef-lieu
Instituteur :
Jacques TRIVIDIC



Ecole des Perrières
Suppléante :
Fabienne DORANGE



Le mot du maire

La revue municipale dans sa 9^e édition, nous relate par le texte et l'image, la vie des Gets durant l'année écoulée à travers l'activité des enfants et des adultes, des sociétés et divers services communaux.

C'est aussi le rappel de l'ancien temps, de la vie qu'ont passée nos ancêtres.

En feuilletant ces pages nous constatons l'énorme changement survenu, surtout depuis que le tourisme a fait son apparition chez nous.

Ce changement ne se réalise pas sans problèmes.

Il nécessite notamment l'étude d'un plan régissant le développement normal de l'ensemble de la commune.

Le souci de l'avenir des Gets doit être non seulement celui du conseil municipal, mais l'affaire de tous les Gétois.

Joseph MUGNIER

Mouvement démographique

1977

NAISSANCES

○ *A l'intérieur de la commune : néant.*

○ *A l'extérieur de la commune :*

BASTARD Sandrine Sylvie, née le 17 février à Bonneville, fille de Maurice et Jacqueline Cottier, « Les Cornuts d'en bas ».

COPPEL Laurence Geneviève, née le 23 mars à Bonneville, fille de Bernard et Marie-Thérèse Bron, « Le Marderet ».

DUCKETTET Nicolas, né le 24 avril à Bonneville, fils de Alain et Catherine Cécaci, « Les Rouzalets ».

PUGIN-BRON Céline, née le 5 juin à Bonneville, fille de Jacques et Martine Bourgeois, « Les Pérys ».

GALLAY Géraldine, née le 26 juillet à Annemasse, fille de Patrick et Chantal Tavernier, chalet Holiday.

BERROT Vincent, né le 3 août à Annemasse, fils de Yves et Bénédicte Gandaux, « Le Schuss ».

ANTHONIOZ David, né le 27 août à Cluses, fils de Henri et Marcelle Pottier, Le Lumina.

TROMBERT Nicolas, né le 2 septembre à Bonneville, fils de François et Marie-Antoinette Pellet, « Le Clos Fleuri ».

KOCÁK Betretin, né le 3 septembre à Thonon, fils de Emin et Asiye Polat, « Le Château ».

GALLAY Nadège, née le 26 septembre à Annemasse, fille de Alain et Danielle Menoud, « Le Choucas ».

PREVOST Romain, né le 11 octobre à Annemasse, fils de Michel et Eliane Anthonioz, « Le Cintra ».

RAMEL Yannick, né le 24 octobre à Bonneville, fils de Maurice et Marie-Louise Sénéchal, « Les Drakkars ».

BERTHET Vincent, né le 26 octobre à Annemasse, fils de François et Monique Piguel, « L'Etrivaz ».

DELAVAY Magalie, née le 21 novembre à Annemasse, fille de Jean et Thérèse Lanvers, « Le Nantau ».

MARIAGES

○ *A l'intérieur de la commune :*

Le 5 février : DERONT André, plâtrier-peintre, fils d'Achille et de Marie-Cécile DUFFOUR, domicilié à Taninges, Rond, et GARDET Martine Andrée, secrétaire, fille de Charles et de Lina PAVANI, domiciliée à Vétraz-Annemasse et résidente aux Gets, Le Pont des Gets.

Le 12 février : LEMPEREUR Jacques, attaché commercial, fils de Marcel et de Avila DERYCKE, domicilié à Tourcoing (59), et LECOMTE Françoise, professeur, fille d'Eugène et de Simone DUTHILLY, domiciliée à Roncq (59) et résidente aux Gets, chalet Lou Paradou.

Le 14 mars : BOURY Jacques, commerçant, fils de Alphonse et Anna FONTAINE, domicilié à Challans (85) et GRUAIS Annie Claude, sans profession, fille d'Auguste et de Julia JOUBERT, domiciliée à Challans (85) et résidente aux Gets, « Le Caribou ».

Le 6 mai : PREVOST Michel, commerçant, fils de Charles et de Raymonde GAUTILLOT, domicilié aux Gets, L'Igloo, et ANTHONIOZ Eliane, secrétaire immobilière, fille d'André et de Lucette ANTHONIOZ, domiciliée aux Gets, « Le Cintra ».

Le 7 mai : ROSSIN Christian, boucher, fils d'Angel et d'Alice Madeleine FOULEX, domicilié aux Gets, chef-lieu, et COPPEL Yvette, secrétaire, fille de Jean et de BERTHET Huguette, domiciliée aux Gets, « Les Girolles ».

Le 9 mai : DURAND Claude, pâtissier, fils d'Albert et de Marthe DEMARCHE, domicilié à Saint-Dié (88), et COPPEL Marthe, vendeuse, fille d'Adrien et d'Anna RAMEL, domiciliée aux Gets, « Les Pesses ».

Le 14 mai : DECORZENT Daniel, dessinateur projeteur, fils de Léopold et d'Agnès CHEVILLET, domicilié à Thonon, et DUCRETTET Marie-Jeanne, monitrice de ski, fille de Jean-Claude et de COPPEL Marie, domiciliée aux Gets, « Les Pérys ».

Le 14 mai : BARRAS Bernard, chauffeur, fils de Charles et de Françoise CORDEL, domicilié à Samoëns, et ANTHONIOZ Gisèle, caissière, fille de Fernand et de BERGOEND Clémence, domiciliée aux Gets, « Le Laité ».

Le 28 mai : PELVAT Pierre, employé de banque, fils de Gilbert et de Simone DEPERRAZ, domicilié à Ambilly, et MONNET Monique, commerçante, fille de Raymond et de MOUILLE Eliane, domiciliée aux Gets, les Perrières.

Le 4 juin : CIMBAULT Michel, représentant, fils d'André et de Gilberte LOUVET, domicilié à Paris (16^e), et MIRIGAY Noëlle, réceptionnaire, fille de René et de Marie-Antoinette CHAMAUX, domiciliée aux Gets, « La Marmotte ».

Le 25 juin : FONTENIAUD Michel, solier moquetteste, fils de Jean-Paul et de Denise MARY, domicilié aux Gets, « L'Etrivaz », et ANTHONIOZ-ROSSIAUX Martine, coiffeuse, fille de Joseph et de Marie MEYNET, domiciliée aux Gets « Les Sapins ».

Le 15 octobre : MICHEL Jean-Claude, ouvrier, fils de Claude et de Claudine BUR-TIN, domicilié à Marnaz, et ZENONI Isabelle, sans profession, fille d'Egidio et d'Angela ZENONI, domiciliée aux Gets, le Pont des Gets.

Le 19 novembre : BERTHONNEAU Michel, commerçant, fils de Eugène et de Rolande PIARD, domicilié à La Tranche-sur-Mer (85) et MEDELICE Maurice Céline, sans profession, fille d'Euphate et de Laure GERIA, domiciliée aux Gets, « St-Guibert ».

Le 7 décembre : PASQUIER Michel, ingénieur des mines, fils de Gaston et de Paulette LAPERRIÈRE, domicilié aux Gets, chef-lieu, et JACQUES Edith, employée en pharmacie, fille de Robert et d'Odette POUPART, domiciliée aux Gets, chef-lieu.

○ *A l'extérieur de la commune :*

A Morzine, le 13 janvier : Patrick GALLAY, hôtelier, domicilié aux Gets, chalet Holiday, et Chantal TAVERNIER, étudiante, domiciliée à Morzine, « Pied de la Plagne ».

A Cluses, le 30 juillet : ANTHONIOZ Georges Claudius, micromécanicien, domicilié aux Gets, « Soleil Levant », et PARMENTIER Annie étalagiste, domiciliée à Cluses, l'allée du Clos-Fleuri.

A Gueugnon, le 17 octobre : BAUD Bernard, employé communal, domicilié aux Gets, « L'Etrivaz », et BOTTICHO Claude Santa, vendeuse, domiciliée à Gueugnon (71) 60, rue de Prague.

A Viuz-en-Sallaz, le 21 novembre : BAUD Jean-Marc François, et SAILLET Mireille Marcelle, domiciliée à Viuz-en-Sallaz.

DÉCÈS

○ *A l'intérieur de la commune :*

BLANC Armand Louis, fils de Joseph et de Jeanne ANTHONIOZ, époux de Françoise Marie Angèle BAUD, le 13 janvier, 80 ans.

TISSOT Marie Angèle, fille de Pierre et de Césarine GÉROUDET, veuve de Basile GALLAY, le 21 mars, 81 ans.

PERNOLLET François, fils de Eugène et de Joséphine COPPEL, célibataire, le 27 avril, 55 ans.

MUGNIER Jeanne Marie Cécile, fille de Michel et de Rosalie VITTOZ, veuve d'Alphonse MONNET, le 1^{er} juin, 82 ans.

BESSAOU Sylvie, fille de Sylviane Edwige BESSAOU, le 13 juin, 4 mois et demi.

COUTURIER Thomas, fils de Jacques et de Françoise COURTIAU, le 10 juillet, 4 ans.

BIGNOU Bernard, fils d'Etienne et de Germaine VRANCKEN, époux de Monique CARENZO, le 26 août, 55 ans.

LÉGER Patrice Claude, fils de François et de Raymonde JORAT, époux de Nicole PERNET, le 5 septembre, 22 ans.

BLANC Marie Honorine, fille de Joseph et de Jeanne-Marie ANTHONIOZ, veuve d'Ernest COPPEL, le 12 octobre, 85 ans.

○ *A l'extérieur de la commune :*

A Taninges, le 27 janvier, MUGNIER Germaine Marie Alice, née le 30 septembre 1902 aux Gets, épouse de PERNOLLET Henri, domiciliée à Taninges.

A Zenon Pereyra (Santa Fe) Argentine, le 29 février, ANTHONIOZ Oscar, Marcel Joseph, né le 16 juillet 1887, aux Gets.

A Thonon, le 16 mars, ANTHONIOZ Marie-Françoise Henriette, née le 16 février 1893 aux Gets, veuve de RAMEL, domiciliée aux Gets, « Les Ancarnes ».

A Albertville, (Savoie) le 2 juillet, BERGOEND Juliette Philomène, née le 5 janvier 1890 aux Gets.

A Bonneville, le 1^{er} septembre, ANTHONIOZ François Marie, né le 2 janvier 1901 aux Gets, domicilié aux Gets « La Villaz ».

A Saint-Sixt, le 22 septembre, BAUD Raymond Adrien, né le 11 octobre 1902, aux Gets, époux de DUCRETTET Rose.

A Deshaies (Guadeloupe) le 26 septembre, SERVETTAZ Marius, né le 30 janvier 1898 à Vienne (Isère), veuf de Henriette ALABE, domicilié aux Gets « Le Griz-zli ».

A Thonon, le 14 novembre, DELAVAY Marie Françoise née le 15 avril 1885 aux Gets, veuve de PERNOLLET, domiciliée à Douvaine.

A Thonon, le 4 novembre, PERNOLLET Pierre, né le 28 juillet 1930, à St-Evroult, Notre-Dame-du-Bois (Orne) célibataire, domicilié aux Gets, « Retour aux Neiges ».

A Thonon, le 19 novembre, ANTHONIOZ Joseph François, né le 30 octobre 1917 aux Gets, époux de DUCRETTET Yvonne, domicilié aux Gets, « Les Métallins ».

Compte de gestion 1977

COMMUNE

I. - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Denrées et fournitures	233.031,32
Frais de personnel	1.104.979,53
Impôts et taxes	54.461,00
Travaux et services extérieurs	1.302.419,84
Participations et contingents	460.956,23
Allocations subventions	899.741,06
Frais de gestion générale	245.564,22
Frais financiers	393.294,03
Charges exceptionnelles	1.677,00
Charges antérieures	
Prélèvements pour dépenses extraordinaires	410.000,00
Excédent ordinaire de clôture	344.312,19
Total des dépenses	5.440.436,42

RECETTES :

dont,	
Produits de l'exploitation	348.463,00
Produits domaniaux	405.143,14
Produits financiers	17.529,42
Recouvrement subventions	17.002,34
Taxe sur les salaires	2.676.000,23
Impôts indirects	461.961,66
Contributions directes	1.292.585,00
Produits antérieurs	211.655,26
Total des recettes	5.440.436,42

II. - SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Immeubles et meubles	183.087,84
Travaux et bâtiments	70.996,40
Voies et réseaux et travaux divers	633.158,12
Emprunts et divers	390.062,29
Total des dépenses	1.277.304,65

RECETTES :

dont,	
Excédent extraordinaire reporté	639.664,00
Subventions	39.765,00
Prélèvement sur recettes ordinaires	410.000,00
F.E.C.L.	27.303,00
Emprunts	1.163.000,00
Divers	1.572,09
Participations à des travaux communaux divers	14.520,00
Total des recettes	2.295.824,09

RÉGIE COMMUNALE D'ÉQUIPEMENT

I. - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont :	
Art.	
60 Denrées et fournitures	132.990,46
61 Frais de personnel	1.675.163,96
62 Impôts et taxes	2.431,00
63 Services et travaux extérieurs	1.043.785,14
64 Participations et contingents	8.085,60
65 Allocations et subventions	60.000,00
66 Frais de gestion générale	19.897,64
67 Frais financiers	376.889,97
82 Charges antérieures	
83 Prélèvements pour dépenses extraordinaires	802.808,29
85 Excédents ordinaires de clôture	1.482.097,73
Total des dépenses	5.604.149,79

RECETTES :

dont :	
Art.	
70 Produits d'exploitation	5.069.599,52
71 Produits domaniaux	5.496,68
73 Recouvrements subventions	15.096,11
79 Produits antérieurs	
82 Excédent reporté	513.957,48
Total des recettes	5.604.149,79

II. - SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

dont :	
Art.	
16 Remboursement d'emprunts (capital) ..	500.672,16
210 Acquisitions de terrains	855,00
214 Acquisitions de matériel	125.664,99
23 Travaux divers	58.800,00
23 Travaux R.M.	286.816,14
Total des dépenses	972.808,29

RECETTES :

dont :	
Art.	
60 Excédent antérieur reporté	170.000,00
115 Prélèvement sur recettes ordinaires ...	802.808,29
21 Aliénation matériel	
Total	972.808,29
Excédent de clôture	1.482.097,73

I – Budget primitif communal 1978

approuvé le 7 avril 1978

DETTES ET CRÉANCES A LONG ET MOYEN TERMES

Dettes ou créances en capital	8.116.404,55	
Dettes au 1 ^{er} janvier 1978	6.108.076,22	
Montant des intérêts à payer en 1978		484.175,28
Montant du capital à rembourser		429.388,00
Montant total des annuités		913.563,28

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 4.935.014,35 F

dont : Dénrées et fournitures		246.000,00
Frais de personnel		1.200.000,00
Impôts et taxes		54.000,00
Travaux et services extérieurs		1.252.950,00
Participations et contingents		471.630,00
Allocations-subventions		419.430,00
Frais de gestion générale		209.924,41
Frais financiers		503.863,70
Prélèvement pour dépenses investissement		577.216,24
Total des dépenses		4.935.014,35

RECETTES : 4.935.014,35 F

dont : Produits de l'exploitation		247.230,00
Produits domaniaux		303.000,00
Produits financiers		20.345,00
Taxe sur les salaires		2.631.239,35
Impôts directs		320.000,00
Contributions directes		1.393.000,00
Total des recettes		4.935.014,35

B) SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 3.057.848,24 F

dont : Emprunts		399.185,11
Immeubles et meubles		266.000,00
Travaux bâtiments		1.800.000,00
Voies et réseaux		50.000,00
Travaux divers		100.000,00
Tennis		350.000,00
Divers		92.663,13
Total des dépenses		3.057.848,24

RECETTES : 3.057.848,24 F

dont : Prélèvements sur recettes de fonctionnement		577.216,24
Subventions d'équipement (tennis-mairie-école)		80.000,00
Fonds compensation T.V.A.		90.632,00
Emprunts : Atelier		1.300.000,00
Camion		240.000,00
Mairie-école		480.000,00
Voirie		50.000,00
Tennis		240.000,00
Total des recettes		3.057.848,24

II – Budget primitif – Remontées mécaniques communales

Régie Communale Gêtoise d'Équipement Touristique et Sportif (Ré. Co. G.E.T.S.)

DETTES ET CRÉANCES A LONG ET MOYEN TERMES

Dette ou créance en capital	6.766.000,00	
Dette au 1 ^{er} janvier 1978	4.880.100,63	
Montant des intérêts à payer en 1978		341.185,59
Montant du capital à rembourser		443.599,93
Montant total des annuités		784.785,52

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 4.450.000,00 F

dont : Denrées et fournitures		78.300,00
Frais de personnel		1.255.000,00
Impôts et taxes		3.500,00
Travaux et services extérieurs		830.000,00
Participations et contingents		318.500,00
Frais de gestion générale		38.914,48
Frais financiers		342.185,59
Prélèvements pour dépenses extraordinaires		1.583.599,93
Total des dépenses		4.450.000,00

RECETTES : 4.450.000,00 F

dont : Produits de l'exploitation		4.450.000,00
---	--	--------------

B) SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 1.833.599,93

dont : Emprunts		443.599,93
Immeubles		640.000,00
Réseaux		300.000,00
Pistes		50.000,00
Divers		400.000,00
Total des dépenses		1.833.599,93

RECETTES : 1.833.599,93

dont : Subventions		50.000,00
Prélèvements sur recettes ordinaires		1.585.599,93
Emprunts		200.000,00
Total des recettes		1.833.599,93

III – Le budget du Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.)

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 50.000,00 F

dont : Charges sociales		500,00
Impôts fonciers et taxes foncières		500,00
Repas personnes âgées et autres prestations en nature		39.000,00
Secours en argent		10.000,00
Total des dépenses		50.000,00

RECETTES : 50.000,00 F

dont : Part sur impôts spectacles		50.000,00
---	--	-----------

A la régie communale des remontées mécaniques

SÉCURITÉ DES PISTES — SECOURS, PRÉVENTION, DAMAGE

par Georges BAUD, directeur de la Récogets

Conformément à la loi, le maire est responsable de la sécurité sur l'ensemble du territoire de la commune.

Notre commune comprend plus de 60 km de pistes de ski balisées et dammées régulièrement. Si le damage et l'entretien des pistes sont à la charge des exploitants de remontées mécaniques, le secourisme est exclusivement à la charge de la commune.

Un service important a donc été mis sur pied ; il travaille en étroite collaboration avec la Régie Communale et le Service de damage qui est équipé de nombreux engins à chenilles.

Le service de secours est composé comme suit :

- Un chef secouriste responsable par délégation du Maire.
- Onze secouristes diplômés.

L'évacuation des blessés étant ce que l'on remarque le plus, n'oublions pas que cela ne représente qu'une faible part du travail à effectuer. L'essentiel en effet réside dans le travail de prévention.

La prévention c'est :

- Assurer le balisage, le fléchage des pistes et itinéraires.
- Signaler les endroits dangereux ou interdits, par des cordes, jalons, filets ou panneaux.
- Aménager, améliorer les conditions d'accès et de dégagement aux remontées mécaniques.

- Procéder sans cesse à l'amélioration des pistes de descente (et de montée pour les téléskis) par un nivelage et un damage régulier qui commence souvent à 4 h 30 le matin, pour se terminer peu avant midi et reprendre à nouveau en fin d'après-midi.

Ce dernier point doit être le plus élaboré, compte tenu des conditions de sécurité recherchées légitimement par les skieurs.

Le damage est assuré, pour l'ensemble du territoire communal, par douze chenillettes réparties sur les différents massifs, ce qui représente un effort financier qui doit être poursuivi.

Un exemple : La Régie Communale a acquis pour la saison 77/78 une chenillette hydro-turbo, possédant une lame en U qui permet à la fois le nivelage de la neige (suppression des bosses) et le damage. Les résultats ne se sont pas fait attendre, les réactions des usagers ont été unanimement favorables, à tel point que certains exploitants ont fait appel aux services de la commune pour l'amélioration de l'état de leurs pistes.

Fait important à constater : la diminution du nombre des accidents : hiver 76/77 : 270 ; hiver 77/78 : 240 (ceci malgré une augmentation de la fréquentation de 16 %).

L'amélioration constante de l'entretien des pistes constitue donc bien l'élément essentiel de l'amélioration des conditions de sécurité.



Georges Baud (à droite), directeur de la régie et Régis Pernollet, chef pisteur-secouriste, se rencontrent souvent pour organiser le travail.



En hiver, chaque matin, Robert Pernollet quitte sa ferme pour venir travailler à la télécabine : il est convoyeur à la gare inférieure.



63 employés travaillent à la Récogets.



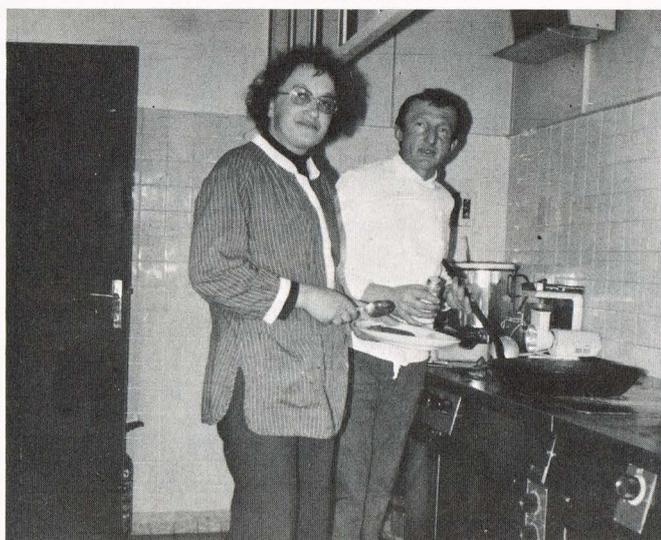
Les secouristes et les dameurs travaillent en étroite collaboration.



12 chenillettes pour toute la commune...



... et 10 secouristes



Aline et Roger Delavay, gardiens de la maison et responsables de la cuisine.

Le restaurant du personnel

Outre le service des pistes, la Régie engage du personnel pour assurer l'entretien et le fonctionnement des différents appareils de remontées mécaniques et de damage. Il comprend 14 permanents et 49 temporaires (saison d'hiver).

Dans la gare supérieure de la télécabine des Chavannes, 4 chambres pouvant loger 16 personnes, des douches, et un restaurant pouvant accueillir plus de 80 convives, ont été aménagés pour être mis à la disposition du personnel. Trois personnes sont chargées du fonctionnement de ce restaurant. Le financement et la gestion sont assurés par les employés eux-mêmes, ce qui leur permet de manger dans de bonnes conditions et à des prix minimum. En effet, la prime de panier que tout employeur est tenu de verser au personnel ne pouvant se rendre à son domicile pour prendre ses repas, suffit à payer le repas de midi. Cette prime était de 10 F l'hiver 77/78.

De plus les employés qui couchent (prix de la chambre : 120 F par mois) peuvent prendre le petit-déjeuner et le repas du soir sur place et à leurs frais.

Ce service, parfaitement organisé, est apprécié de tous. Il améliore les conditions de travail et donne une bonne image de marque de la Régie Communale.



Joseph Baud, du Tour, est un maître d'hôtel exemplaire.



Avant de retourner au travail, une tasse de café est la bienvenue.

A la commune...



Réception d'un nouveau camion. De droite à gauche : Joseph Mugnier, maire ; Jean-Louis Coppel, 1^{er} adjoint ; André Coppel, chef du service de voirie, et Raymond Pernollet, chauffeur et responsable du service incendie.



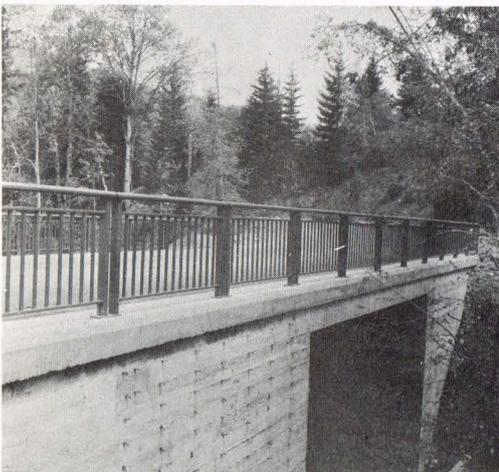
Une aire de pique-nique connaissant un grand succès a été aménagée au Pont des Voleurs ; bientôt une autre aire sera aménagée à La Poufferie



Le vieux chalet de l'Ecole de Ski sera remplacé par un nouveau...

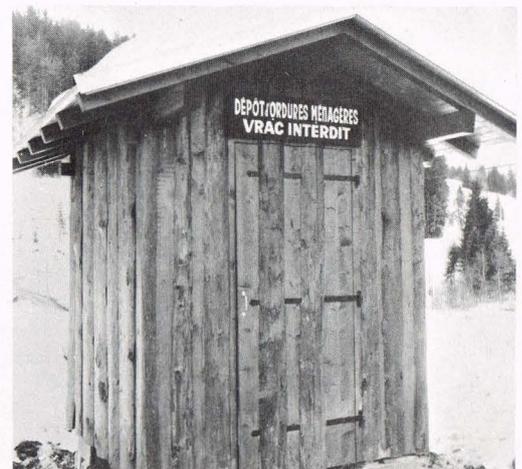


... que l'on voit ici en construction.

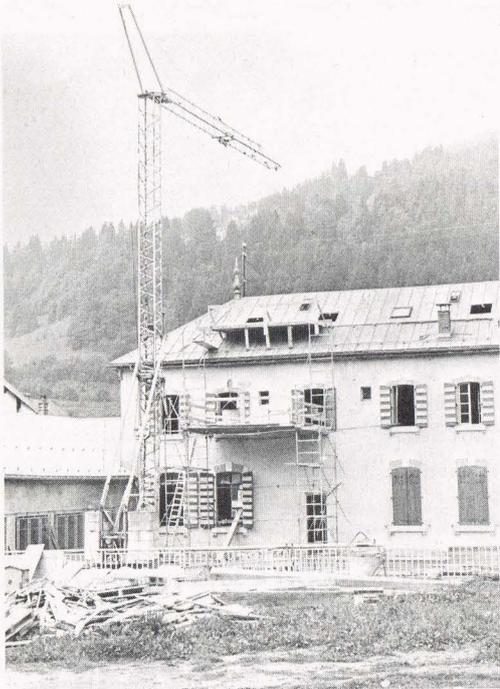


Le pont des Puthays a été réhaussé et élargi

Afin d'éviter les dépôts d'ordures sauvages, de nombreux mini-chalets ont été installés dans divers endroits de la commune.



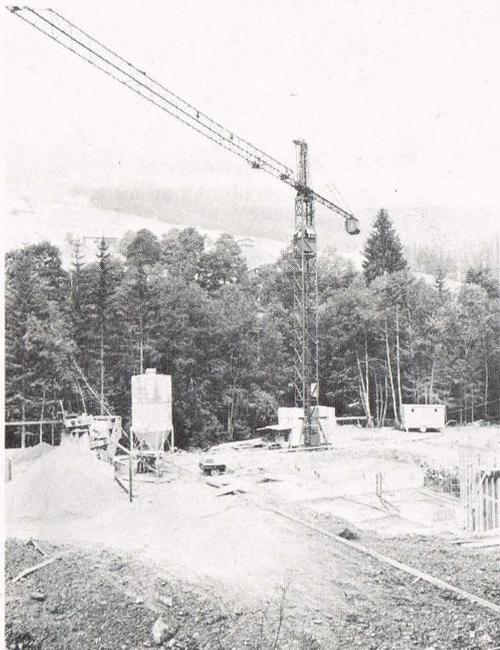
...quelques travaux



Travaux à la mairie-école : salles de réunion pour la mairie, salle de classe, appartements et salle de répétition pour la batterie-fanfare au sous-sol.

« Donnez-moi un point d'appui, disait Archimède, et je soulèverai le monde. » Notre point d'appui, c'est l'amour. Non point un amour bêtant qui se suffit à pleurnicher sur le malheur des autres, mais un amour-combat, un amour-révolte contre l'injustice sociale, l'asservissement des pauvres, acceptés par ceux que j'ai appelés les volontaires de la surdité, les muets par vocation, ces bonnes âmes qui se mettent en smoking pour refaire le monde et évoquent les grandes famines en grignotant des petits fours...

Raoul FOLLEREAU



Les travaux de la station d'épuration de La Chaudannaz vont bon train.



Construction de garages souterrains à Bovard ; au-dessus seront installés deux courts de tennis.

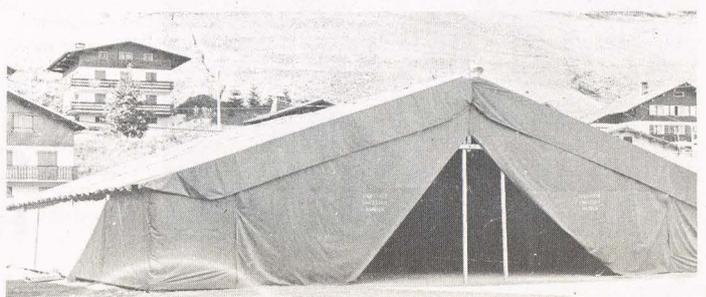


Ici sera construit le téléski-école du Grand-Cri aux Chavannes.



65 bancs ont été fabriqués par le personnel communal et répartis dans tout le territoire communal.

Ce chapiteau où se déroulent la plupart de nos fêtes d'été sera bientôt remplacé par une magnifique salle polyvalente.



LA DOYENNE ET LE DOYEN



Mme Marthe Monnet, veuve de Marcel Baud,
née le 3 février 1893 au Grand-Bornand.



M. François-Marie Bergoënd, du Pré,
époux de Marie Anthonioz, né le 30 juillet 1893 aux Gets.

La sortie des Anciens à Lyon



A
U
P
A
R
C
D
E
L
A
T
Ê
T
E
D'
O
R



QUAND LES DAMES SONT DE SORTIE



Un magnifique car a emmené les dames... aux Rousses



et au Moulin de la Rénovation à Thonon...



La classe 47 fête joyeusement le demi-siècle à la Sarre !



Verrons-nous encore longtemps cette scène des labours ?

Un peu d'histoire locale : **LE TIR AU PAPEGAY**

Rien n'est à négliger quand on essaie de reproduire la physiologie d'un pays ; tout s'enchaîne, tout s'éclaire, les franches gaietés du peuple aussi bien que ses rudes travaux.

Or jadis, nos pères se distraient de leurs misères, en jouant au Papegay. C'était un jeu d'adresse et un honnête divertissement. Il donnait lieu à des fêtes très animées qui se déroulaient dans le village et passionnaient toute la population. Ces fêtes arrivaient à la Pentecôte ou aux Veilles.

Un oiseau de carton appelé Papegay était hissé au sommet d'une gaule pour servir de cible. Les hommes en armes, transformés en corps de parade pour la circonstance se disputaient l'honneur de l'abattre en présence d'une foule toujours nombreuse. Les enfants veulent voir et les femmes s'y intéressent. Il n'y a ni chicane, ni bataille. Les joueurs tirent à tour de rôle. Celui qui obtient le rare succès de descendre l'oiseau, devient roi ; il choisit sa reine ; l'assemblée les acclame et on commence la promenade, c'est-à-dire le tour du chef-lieu, pendant que les stentors de la localité entonnent des refrains populaires dont les échos font vibrer les montagnes. Le cortège, sans ordre, entoure le char de triomphe jusque sur la place de l'église où l'élu, debout et couronné, distribue ses faveurs et jette aux enfants, comme don de joyeux avènement, des jouets et des dragées. Tout le monde s'amuse bruyamment avec une grande allégresse, jusqu'au soir. Et quand les familles regagnent leurs hameaux, elles se promettent de recommencer l'aimable équipée aussitôt que reviendra le jour du chômage désiré.

Occupés par les Français en 1535, nous dûmes renoncer à ce jeu, parce que les lois françaises prohibaient le port d'armes quel que soit leur genre. Cette défense était d'autant plus gênante

qu'à la campagne on ne possède pas, pour se récréer, les avantages qu'ont les villes. Aussi bien les habitants des Gets adressèrent une supplique au Seigneur de Maugiron, gouverneur de la Savoie pour la France, demandant la permission : « d'avoir en leur maison, comme ils en avaient la coutume de tout temps, armes, arc et arqubuse pour tirer à l'oiseau aux jours de fête, selon l'habitude et à la façon du pays ».

Ils furent exaucés.

La réponse, conservée aux Archives de la mairie, porte : « Vou-lons, consentons et permettons aux syndics, bourgeois, manants et habitants des Giets en Faucigny, suppliants, de tirer de l'arque-buse et de l'arc au but Papegay ; à la condition qu'ils seront tenus de remettre et reposer leurs dites armes en leurs maisons aussitôt après les tirs, leur faisant défense de les porter sur les champs et de tirer à aucun gibier sous peine de désobéissance » (Chambéry, le 5 juillet 1553).

Nos ancêtres aimaient le tir qui, longtemps, fut leur divertissement le plus apprécié. En conséquence, ils avaient organisé les réjouissances du Papegay où sans se jalouser les uns les autres, avec un parfait esprit de concorde, à l'ombre du clocher, acteurs et spectateurs trouvaient un agréable et joyeux passe-temps.

Les mœurs, hélas ! ont bien changé. On se voit, on s'aime encore ; mais il n'y a plus cette harmonie des cœurs qui rend douce l'habitation des frères au foyer communal ; il n'y a plus ces usages, ces amusements publics qui entretiennent au sein d'une paroisse, l'union et la fraternité. Il faut espérer qu'après la guerre de beaux jours reparaitront et que, dans le monde renouvelé, on verra reflourir les habitudes si chrétiennes des grands aïeux.

Revue paroissiale des Gets, juin 1918.

LES PHOTOS



*La vie est une lutte
continue et seule
ceux dont un dessein
emplit l'âme et le*

Photo prise
devant le « Lion d'Or »
vers 1910



Deux enfants du pays, cousins germains : Mgr Coppel François, évêque de Nagpour, était le fils de Coppel Jean, installé à Neuchatel (Suisse), frère de Coppel Joseph, maire des Gets durant de nombreuses années. Pernellet François, en religion Frère Vallier, des écoles chrétiennes, fils de Joseph-Marie et de Coppel Claudine était au Caire directeur des établissements français en Egypte. Cette photo a probablement été prise en 1921, au cours d'un voyage qu'ils effectuèrent en France.

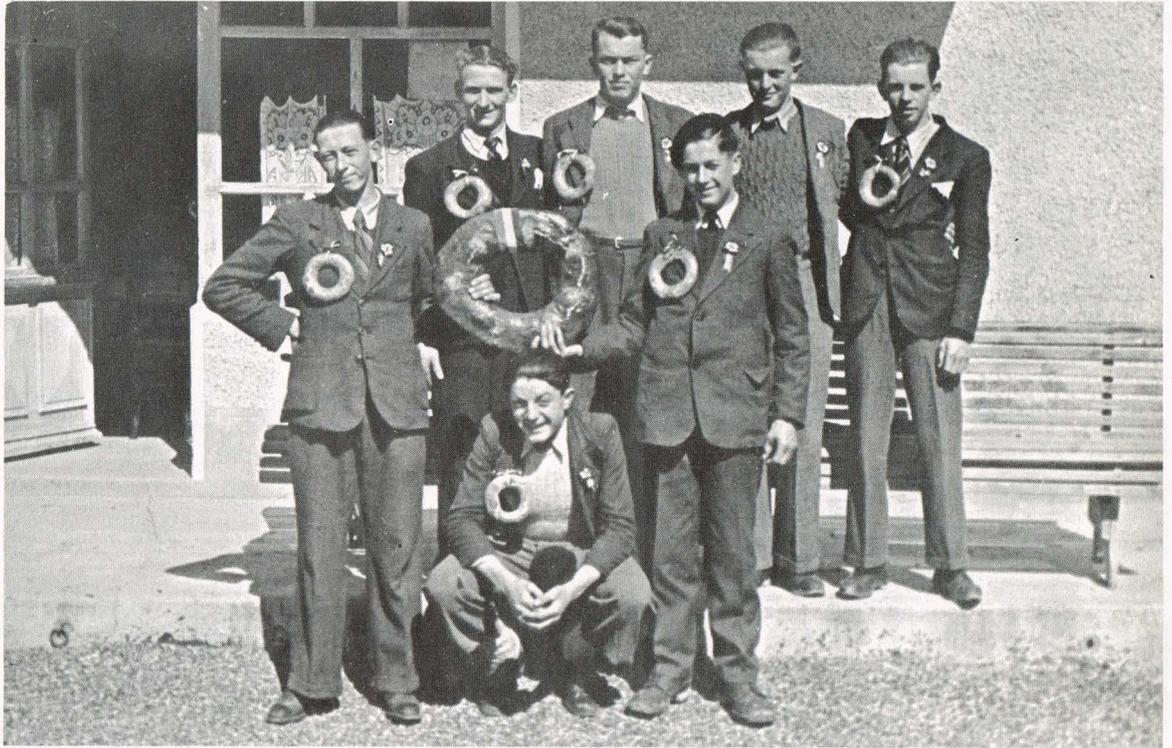


Les conscrits de la classe 1923

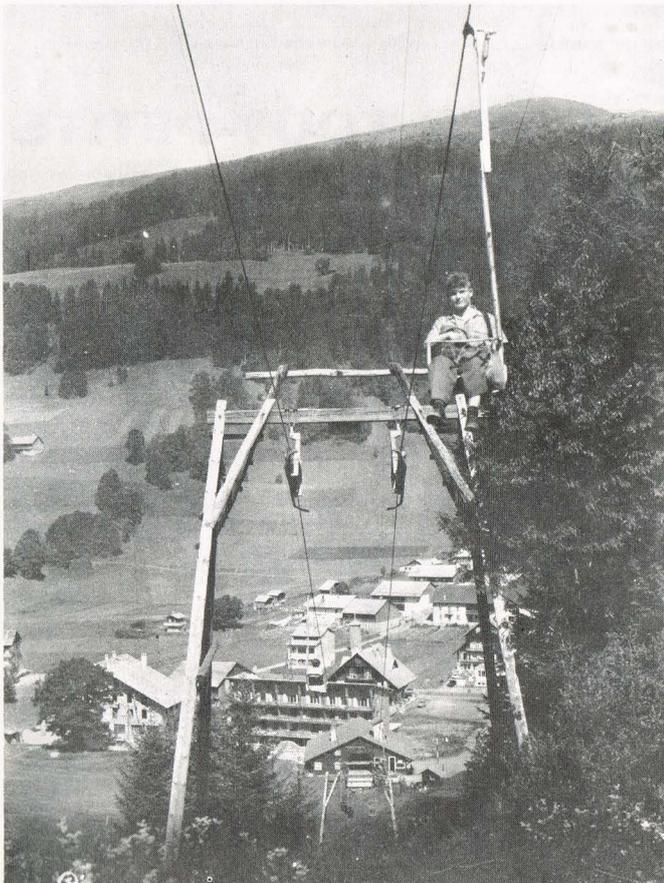
ANCIENNES

te
s vivent
ein ferme
front.

Victor HUGO



Les « Crochenis » de la classe 46.



En 1947, le premier télésiège des Chavannes.



28 LES GETS. — Place de la Mairie.

M. et V. Editeurs. — Le Blot.

▲ Les Gets vers 1920 ▼



LA SAVOIE PITTORESQUE

980. - LES GETS. - Vue générale
Photo Pittler, Annecy

LA CANTINE SCOLAIRE



LE CONCOURS DE SKI DES ENFANTS



Tel un bolide cet enfant franchit la ligne d'arrivée...



... sous l'œil de la maîtresse qui semble prendre son élan...



... et des mamans qui attendent patiemment les résultats.

LA SORTIE DES TOUT-PETITS



Le pique-nique dans l'herbe à Génissiat.



Après la visite du Château de Montrottier.

NOS AMIS LES POETES

PETITE MERE

Ecoute-moi, petite mère,
Viens près de moi,
Oh je t'en prie.
Surtout n'éteins pas la lumière
Ce soir, j'ai peur de la nuit.
Je ne sais pas ce qui m'arrive
Près de toi je suis ému.
Sans toi, je vais à la dérive,
Sans ton sourire, je suis perdu.
Viens près de moi

Petite mère.
Prends-moi la main, serre-la très fort.
Je veux dormir petite mère
Jusqu'au matin contre ton corps.
Ne dis pas que j'ai passé l'âge
Des berceuses et des contes de fées,
Ce soir, par cette nuit d'orage,
Je redeviens l'enfant que j'ai été.

Un enfant

ILS ONT EU 20 ANS EN 1978



← De gauche à droite : Annie Audibert, Marc Petitto, Yvette Coppel, Sophie Coppel, Eliane Blanc, Martine Pernollet, Hervé Monnet, Laurence Hominal.



→ De gauche à droite : au 1^{er} rang, Eliane Blanc, Annie Audibert, Martine Ducrettet, Sophie Coppel, Martine Pernollet, Laurence Hominal ; au 2^e rang, Christophe Mugnier, Marc Petitto, Hervé Monnet, Michel Poupon, Rémy Peccoud, Jean-Lou Anthozioz.



← La batterie-fanfare au festival de Samoëns.



→ L'équipe de football avec à gauche le président Marcel Malgrand.



↑ → Les problèmes de circulation, ne datent pas d'aujourd'hui. Ces photos ont été prises l'hiver 53/54, le jour du Grand Prix des Gets, le slalom ayant lieu aux crèches, derrière l'église.



La vie d'antan dans nos villages :

LES PRESTATIONS

De nos jours, les chemins, routes et voies de communications communales ont, en raison du développement des moyens de transport, pris une importance considérable, et les réclamations des usagers à l'adresse de l'administration communale concernant l'entretien et l'amélioration du réseau routier sont fréquentes.

Nos ancêtres, et même la génération qui nous a précédés, n'en étaient bien sûr pas là ; les dérisoires moyens financiers de l'époque ne permettaient pas d'entreprendre des travaux importants, dans quelque domaine que ce soit.

Malgré la rusticité des chemins de ce temps-là – on pourrait dire surtout à cause de cette rusticité – un entretien quasi permanent était nécessaire, et ici se situe notre intention de relater un événement annuel de la vie passée, dans nos villages de montagne.

Ne disposant que de faibles moyens financiers, l'aide extérieure étant pratiquement nulle, nos aïeux savaient depuis fort longtemps que s'ils voulaient améliorer leurs conditions de vie, ils devaient « se prendre par la main » et s'organiser collectivement. C'est ainsi que les « troupes » dont nous avons parlé dans un précédent numéro, étaient très fréquentes, et c'est ainsi, sans doute, que sont nées les « prestations ».

Jusque dans les années 50, un seul employé (et à temps partiel) était engagé par la commune : c'était le cantonnier communal. Il n'avait pour outil qu'une pelle et une pioche, et son travail consistait à surveiller l'état des chemins et à assurer un petit entretien, qui consistait surtout à « tourner l'eau » et à curer les fossés. Ne pouvant exécuter tous les travaux lui-même, il en établissait la liste ainsi qu'un ordre de priorité qu'il remettait au conseil municipal qui arrêtaient la nature des travaux à réaliser sous forme de prestations. Et chaque printemps, après les « voignaisons » (labours, ensemencement de l'orge et de l'avoine, mise en terre des pommes de terre, etc.), avant la montée à l'alpage qui se situait la première semaine de juin, se déroulaient les prestations.

Cela commençait le dimanche, à l'issue de la grand-messe ; le garde-champêtre, profitant du rassemblement d'une grande partie de la population, donnait les informations de la vie administrative communale, publiait des offres et demandes concernant le bétail, le fourrage, du matériel, etc. ; rituellement annoncé, du haut du balcon de l'ancienne poste, par quelques coups de tambour et précédé de la formule consacrée : avisse... autr'avisse... tr'avisse... On entendait alors : tous les prestataires du village de... se trouveront lundi matin à 8 heures, vers le pont de... ou au hameau de... tous munis de pelles et de pioches, et suivant le cas, d'un tombereau attelé.

Nous ne pouvons manquer de rappeler que la fonction de garde-champêtre fut assurée pendant plusieurs décennies par M. Ernest Coppel du Bénévix qui s'acquittait avec une parfaite aisance de cette tâche, sans les artifices usités de nos jours (micros, amplis, haut-parleurs, etc...), avec une voix parfaitement audible sur toute la place de l'Eglise.

Il nous est également agréable de raconter, pour la petite histoire, que la fonction de cantonnier vicinal, fut assurée pendant plus de trente ans par M. Louis Bergoënd du chef-lieu, appelé familièrement Louis au Parisien.

Ainsi, pendant quelques jours, une petite troupe

s'égayait le long de nos chemins, qui une pelle à la main, qui une pioche. Le travail consistait au curage des fossés, à la réfection des renvois d'eau, au bouchage des nids de poule, au déblaiement de ces petits affaissements de talus détremés et appelés « on vé ». Je ne saurais vous dire si cette appellation vient de l'image de la lettre V, forme de l'excavation laissée par ce petit glissement, ou de la comparaison avec le veau qui vient de naître et qui se laisse aller, sans forces.

Les ponts, actuellement tous en « dur », étaient en bois ; il y en avait une vingtaine dans toute la commune. Ils exigeaient une surveillance permanente (surtout après les orages) et tous les 20/25 ans il fallait les refaire complètement. Plusieurs mètres cubes de bois étaient alors nécessaires ; une vingtaine pour les plus importants. Il en fallait pour construire les « culées », pour la plate-forme et pour les barrières. Pour ce faire, le conseil municipal demandait au garde-forestier de délivrer à la commune le nombre de pesses nécessaires ; les prestataires assuraient l'abattage et le transport du bois qui, dans la mesure du possible était marqué dans une forêt proche de l'ouvrage à édifier, et procédaient à la reconstruction du pont, sous la direction du cantonnier.

Le gravier est très rare dans notre commune. Pour s'en procurer, on faisait de petits barrages, dans les torrents, destinés à retenir les matériaux emmenés par les eaux au moment des crues dues aux orages ou à la fonte des neiges. Grâce à l'attelage qui accompagnait généralement les prestataires, on transportait ce gravier sur les chemins, ce qui permettait de combler les plus gros trous.

Si l'obligation d'entretenir les chemins était la raison principale de la participation de tous, se libérer d'un impôt en nature en était une autre ; on était nombreux en famille en ce temps-là, et les méchantes langues ne disaient-elles pas que certains chefs de famille envoyaient aux prestations le moins valeureux de ses membres, avec des outils en mauvais état et à peine utilisables.

Certains travaux importants, dont la durée était de plusieurs jours, donnaient lieu à quelques libations. Certains se rappelleront de la réfection du pont de l'Arpettaz, chemin des Puthays, vers 1928 avec la participation des habitants des Clos, des Granges, des Pesses, des Puthays, du Château et des Hôtellières. Que de monde ! Des durs au travail, mais ne dédaignant pas la bouteille et ne manquant pas d'arroser les gosiers et le pont, une fois celui-ci terminé !

De nos jours, notre commune est sillonnée de magnifiques routes goudronnées et bien entretenues. Les moyens financiers, techniques et matériels ne manquent pas et la population ne participe plus directement, comme autrefois, à l'entretien de ses voies d'accès, ni de leur déneigement.

Il n'en demeure pas moins que ces travaux faits ensemble par nos pères contribuaient pour une large part à maintenir un esprit de solidarité au sein de la population, esprit que nous aimerions voir maintenu et développé dans notre société d'abondance ou on voit s'installer de plus en plus un individualisme forcené. Maintenant que le niveau de vie est des plus élevés dans notre commune, notre premier devoir n'est-il pas d'œuvrer tous ensemble à l'amélioration de la qualité de vie.

J.-L. C.



M. Jean-Marie Comby
nouveau secrétaire de mairie

Le personnel de la mairie



M. Gilbert Ambrosino
garde municipal



Un ancien secrétaire, Sylvain Anthoiz, à l'époque où la machine à écrire n'existait pas, il avait une écriture remarquable.



Mme Agnès Marion
secrétaire de mairie jusqu'en 1977.

Le plus grand malheur qui puisse nous arriver, c'est de n'être utile à personne, c'est que notre vie ne serve à rien.

Raoul FOLLEREAU

ETRE LIBRE, C'EST AVOIR DES DEVOIRS QUE LES AUTRES N'ONT PAS.



La sortie du personnel communal

LE PONT DES GETS, LA RELIGION — L'INSTALLATION D'UN CURÉ...

ou Méli-Mélo sur Le Pont-des-Gets par le Rd Conseil, curé des Gets de 1908 à 1922 (ECHO PAROISSIAL de décembre 1920)

Quand j'étais latiniste au séminaire de Mélan, nous recevions quelquefois la visite de M. le curé des Gets, à cette époque, le Rd Desbiolles. Voir et entendre ce prêtre déjà grisonnant et d'un certain embonpoint était, pour nous élèves, une occasion de joie, et aussi d'amusants propos.

On disait alors : « que les gens des Gets, allant en voyage ou quittant le pays laissaient leur religion au Pont-des-Gets ». C'est-à-dire que, la rivière passée, ils s'affranchissaient sans scrupule des pratiques religieuses en honneur dans leurs familles.

Ce dicton, sur lequel nous badinions sans malice, revenait de temps à autre dans nos conversations. Laisser sa religion en route, vers un pont, s'en défaire et la reprendre comme on quitte son habit le soir pour le reprendre le matin, ce n'est certes pas banal. Les anciens contaient cette histoire aux jeunes ; et ceux-ci l'écoutaient avec une naïve admiration.

Les étudiants sont espiègles. Ils s'amuse de tout. D'une plaisanterie ils font un conte, qu'ils embellissent et transforment au gré de leurs juvéniles improvisations. Plus une formule est bizarre ou saisissante, plus elle obtient de succès. C'est ainsi que l'idée d'une religion que l'on prend et que l'on pose selon son bon plaisir fit son chemin. Elle plut, on la répéta.

Evidemment ce n'était que des conversations juvéniles, des billevesées, nullement à l'encontre des braves habitants des Gets dont la conduite honorable est, en général, digne d'éloges.

En ce temps-là je musais aux babioles. Heureux âge de l'insouciance. Les années ont passé, nombreuses. M. Desbiolles est mort. Ses révérends successeurs Bron, Métral, Forel ont quitté le poste pour aller sous d'autres climats ; et, par la plus inattendue des surprises, la destinée m'a conduit à épouser la paroisse des Gets.

A mon grand étonnement, la légende en question circule librement sans permis et sans certificat d'origine. Qui pis est, on lui attribue un certain fond de vérité. Mais qu'importe. Il y a partout des hommes sans foi ni loi, dont la religiosité n'est qu'une étiquette menteuse. L'Évangile déclare en effet que la société des fidèles est une aire qui contient à la fois la paille et le froment. Dans toutes les paroisses, même les plus croyantes, l'ivraie croît à côté du bon grain.

Mais revenons au Pont. Sa renommée mérite qu'on en parle. Il a 140 ans (!). Jacques François Burnier, domicilié à Samoëns, assumait la tâche de le construire le 3 juin 1780. Il s'était réservé : « que la commune lui fournit les bois nécessaires, tant pour les cintres que pour les fours à chaux et autres ouvrages, passant soumission d'en payer le prix à dite d'experts ». Il prit 42 pièces aux Praz-torsels qu'il payait 40 francs. L'extraction et le transport des matériaux se firent par corvées sous la direction de l'inspecteur Deplace qui eut plus d'une fois maille à partir avec les renitents. La pierre de taille a été extraite de la roche du Saix. La province du Faucigny supporta la moitié des dépenses ; l'autre moitié resta à la charge des communautés de Taninges et des Gets par égales parts.

Le 26 septembre 1781, l'architecte Vagnat, dressant l'acte de visite et de réception d'ouvrage, porta à 1513 francs la somme totale due à l'entrepreneur en vertu de la convention du prix fait et des augmentations légalement autorisées.

M. Burnier n'a pas été heureux dans son entreprise ; car il est dit au rapport de l'expert, conservé aux archives de la mairie : « que le pauvre garçon ne s'est pas fait riche dans cet ouvrage ».

Le Pont a tenu. Voitures et piétons le traversent depuis tantôt un siècle et demi (!) sans en avoir

ébranlé la solidité. Par taquinerie les voisins l'appellent : « le passage ouvert des neiges à la terre », et ils ajoutent avec un malicieux sourire : « bon pays, Les Gets, c'est là qu'il fond le plus de neige ». Ces boutades ne sont pas offensantes, elles n'ont rien d'injurieux. La neige n'est pas un mal, ni un châtement. Au contraire. Dieu la répand comme un bienfait. Elle purifie l'atmosphère en balayant les poussières nocives qu'elle emprisonne au passage dans ses légers flocons. D'ailleurs, le montagnard ne la redoute pas ; il n'a pas peur qu'elle noie sa maison ou qu'elle ravage ses champs. En temps voulu vient le zéphir du printemps et son souffle rend liquide cet amas de cristaux qui s'en vont par petits ruisseaux rejoindre les torrents.

Le Pont enjambe la rivière d'un bel élan. Un bloc de pierre taillé, à l'angle du parapet, montre au passant le chiffre 967. C'est l'altitude. En aval des piles, l'eau a creusé des excavations profondes capables d'engloutir les péchés du monde. C'est peut-être là que les mauvais chrétiens jettent leur conscience ?

Existents-ils ces êtres malheureux ou bêtes à ce point ? On le dit. Plaise à Dieu qu'il n'y en ait plus.

Les personnes vraiment chrétiennes, quand elles traversent la grande forêt qui nous sépare de Taninges, prient. Elles prient pour calmer leurs peines et leurs soucis, car la vie est souvent dure. Si toutes les prières qu'elles envoient au ciel, retombaient en pluie de fleurs, la route en serait jonchée à nous ravir d'admiration. Mais il n'en va pas ainsi. Les prières sont des trésors qui ne traînent pas dans les chemins. Les anges les recueillent pieusement pour le jour des récompenses. Nous verrons ce mystère quand notre âme, dégagée de la matière qui l'enveloppe, s'envolera aux parvis célestes.

Une nuit, je montais un peu tard dans le silence de la campagne apaisée. Je n'entendais que le bruit de mes pas, la voix profonde des bois mouvants et le chant de l'onde. Autour de moi, tout dormait, et les insectes et les oiseaux. Aucun cri, aucune conscience délaissée ne troublaient la tranquillité de la nature. Mon esprit pouvait repasser à son aise mes jeunes années à Mélan et mon arrivée aux Gets. Que de souvenirs agitaient mon âme dans cette route solitaire où je passais, jeune élève, j'y a bientôt 40 ans ! Après une heure de marche, j'arrive aux Auberges et près du Pont.

La vue du Pont me rappelle mon installation. C'est là, à cet endroit même, qu'elle a commencé. Je vois encore la brillante cavalcade qui, le matin du 15 novembre 1908, est venue m'apporter le souhait de bienvenue. Le ciel était sans nuages. Un clair soleil d'automne baignait la vallée d'une riante lumière. En mon intimité, je priais, plein d'espérance. C'était l'hymen sacré. Ecoutez : les clairons retentissent, les cloches sonnent, les boîtes détonnent, la foule accourt par tous les sentiers. M. le maire, un chrétien de vieille roche, me complimente en termes émus. « Nous sommes francs catholiques, disait-il, nous vous promettons docilité et amour ». Ces paroles m'ont électrisé. Avoir sous sa houlette des catholiques convaincus et d'une affectueuse soumission, n'est-ce pas le rêve et le bonheur du prêtre ? Je sentis aussitôt le lien subtil qui lie en secret l'âme à l'âme. Je me suis donné ; d'innombrables cœurs me sont venus. Depuis, je passe et repasse le Pont sans ennuï, riant des calembredaines que les malins esprits ont inventées.

Sans doute, les habitants de la plaine jouissent de la brise printanière avant nous. Parfois la neige étend candide son manteau à perte de vue jusqu'en mai. A mesure qu'on monte, l'air devient vif, puis frais, puis froid. Et les Jacquemards de Taninges nous disent ironiquement : « Bagnons la montagne et restons dans la plaine ». Soit. Avouons cependant que le long hiver ne défraîchit ni les mines ni les santés. On ne s'enrhume pas plus aux Gets qu'ailleurs. Les vieillards y sont



L'oratoire du Saix.

(Photo Mairie)

nombreux, les enfants éveillés et les hommes, rompus aux travaux pénibles, ont de bonnes poitrines et de bons bras. Si Paris, la grande ville, répand des tonnes de sel et emploie des milliers d'ouvriers pour faire disparaître la neige qui blanchit les rues, nous n'avons pas cette préoccupation. Nous laissons tranquillement à la terre sa robe d'hiver jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de lui donner sa parure d'été.

Le révérend Métral, en quittant la paroisse où il avait exercé le saint ministère pendant 8 ans, se plaisait à dire : « J'ai 50 ans, mais je ne compte que 42 printemps ». Il affirmait à sa manière, avec une pointe de malice, qu'aux Gets, il n'y a point de printemps. Oui, passé le Pont, les beaux printemps sont rares. Aussi il ne faut pas commettre l'imprudence de voyager à cette époque de l'année. Car, voir la plaine fleurie et revenir en montagne neigée, produisent généralement un sentiment de mélancolie, d'ennui, de découragement qui donne l'envie de s'en aller.

Aller où ? Existe-t-il une commune qui soit le paradis terrestre ?

Certaines plantes ne prospèrent qu'à la montagne. Il faut que leurs racines soient dans le rocher, qu'elles soient battues des vents et des pluies. La terre, les abris et le soleil de la plaine les font mourir. Il en est de même de certains montagnards. En s'éloignant du lieu de leur naissance, ils se démoralisent ; non tous, certes, mais un grand nombre. Transplantés dans les cités bruyantes, ne sentant autour d'eux ni affection, ni surveillance, ni soutien, ils succombent aux entraînements des sens et deviennent, parce qu'ils ne sont plus dans leur élément, le jouet des passions. Ils sont déracinés ; ils périssent. Est-ce à dire qu'ils ont laissé leur religion au Pont-des-Gets ? Assurément non. Mais ayant eu le malheur de perdre les lumières de la foi, ils se sont endormis dans la nuit de l'incrédulité.

En lisant cet exposé quelques-uns diront peut-être : « Il s'est perdu dans ses pensées ». Chers lecteurs, détrompez-vous. J'ai divagué à dessein ; j'ai tourné volontairement autour du Pont, ramassant des anecdotes et des souvenirs pour en faire un article original aux amis de la revue paroissiale. Ils en tireront la conclusion suivante : il faut savoir vivre, fleurir et se sauver où Dieu nous a semés. Les violettes sont très belles et odorantes ; mais elles ne parfument ni les trottoirs des villes, ni les grandes routes. La colombe est remarquable par sa fidélité au logis ; mais elle perche haut. Soyons comme elle. Les âmes saintes se tiennent dans les hauteurs de la foi ; elles répandent la bonne odeur du Christ où qu'elles soient, au milieu des neiges et sous la froideur aussi bien que dans les pays les plus doux. Peu importe le reste. Sur cette terre tout passe, les plus beaux jours ont leurs soirs. La vraie joie et l'éternel bonheur ne sont qu'en Dieu. Ils commencent par la grâce ici-bas et se continuent par la gloire dans les cieux.

F.F. CONSEIL.

(!) Nous sommes en 1920.

Les oratoires dans nos villages

Nos ancêtres, très pieux, édifiaient le long des routes ou dans les hameaux des oratoires ou lieux de prières. Certains de ces oratoires subsistent ; ils sont, dans la plupart des cas, soigneusement entretenus par les habitants du village ou par la municipalité.



Gibannaz



La Maison d'en Bas



Le Gros Fayard



Magy



Le Laité



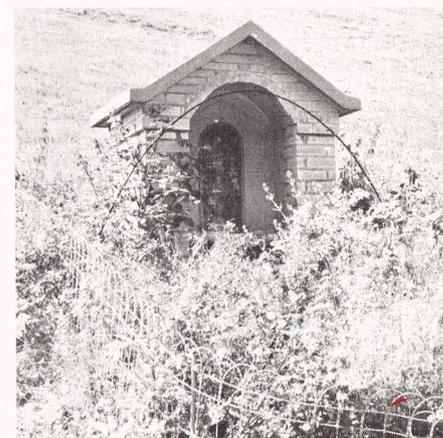
La Combe



Le Cri



Le Pontet



Le Grand Nant

Notice sur l'ancienne église des Gets

L'église actuelle de notre commune, restaurée en 1958, a été construite en 1895 sur l'emplacement de la première église datant de plusieurs siècles.

Nous n'avons retrouvé aucune photographie, aucune gravure, ni aucun plan de cette ancienne église.

Par contre nous avons retrouvé dans les Echos paroissiaux deux descriptions de cet ancien édifice : l'une de l'abbé Conseil, ancien curé des Gets, et l'autre de M. Anthonioz-Blanc François, entrepreneur ayant construit la nouvelle église.

Nous reproduisons ces descriptions ci-après.

La vieille église

Avant que ne disparaisse à jamais, dans l'ombre et l'oubli du passé, le souvenir de ce qu'était la maison de Dieu ; avant de dire comment a été construite la nouvelle église, qu'il nous soit permis de jeter un regard un peu plus de 20 ans en arrière, de revivre par la pensée les choses qui déjà s'estompent dans notre mémoire et dont la forme, les proportions, les détails ne nous apparaissent plus que sous une voile de brume allant s'épaississant de plus en plus.

Le passé, c'est l'histoire. C'est de lui qu'est faite la grandeur, la puissance, le génie des peuples. Il est aussi une leçon pour l'avenir. En évoquant les faits et gestes de nos ancêtres, les travaux qu'ils firent, les lieux qu'ils habitèrent, les mœurs de leur époque, l'on s'édifie tout en éprouvant une véritable satisfaction de l'esprit et du cœur. Il est en effet si agréable de parler de son pays et d'en retracer l'histoire. Tous s'y intéressent et écoutent, dans un religieux silence, les récits qui en sont faits, par les plus âgés et les plus documentés.

Tels sont les motifs qui nous ont décidé à écrire la relation qui suit sur la vieille église des Gets.

Elle s'élevait à peu de chose près sur l'emplacement de l'église actuelle, environ cinq mètres plus à gauche. Trappue, massive, un peu basse, avec, à la base des murs, des épaulements puissants en maçonnerie, elle n'appartenait à aucun style en particulier. Elle se présentait au regard sans aucune particularité de nature à retenir l'attention. Toiture très simple en ardoises ; sa façade principale était percée, au-dessus de l'auvent du porche, d'une triple fenêtre cintrée, pas très grande et servant à l'éclairage des tribunes. Des vitraux grisailleés avec un petit dessin dans la partie supérieure en forme de spires, en faisaient toute l'ornementation. Le pignon de la façade et le mur, du pignon à l'auvent, étaient boisés et recouverts d'ardoises. Sage précaution pour éviter les infiltrations d'eau dans le mur exposé en plein sud-ouest, mais d'un déplorable effet au point de vue esthétique. La porte d'entrée principale, sur cette même façade était à encadrement, en pierres de taille, très fort, de forme cintrée, avec un chanfrein courant sur les arêtes. La porte elle-même était en sapin, à gros panneaux bossués, peinte en jaune, abritée par un auvent recouvert

d'ardoises et formant porche. Le perron d'accès à cette porte, demi-circulaire, composé de 5 marches, y compris la plate-forme, était assez coquet ; car à la partie supérieure des marches courait un boudin avec baguette du plus gracieux effet ; il était en pierres schisteuses de Morzine.

À droite et à gauche, à 7 mètres du sol, se voyait deux petits œils de bœuf, donnant sur les chapelles latérales.

Si nous ajoutons maintenant que la largeur de la façade, à la base était de 17 m ; que la hauteur de la plate-forme du perron au sommet du pignon était d'environ 15 m ; que la pente de la toiture était à 40°, nous aurons une idée à peu près juste de ce qu'était la façade de la vieille église au moment de sa démolition.

Intérieur de la vieille église

L'église avait à l'intérieur une longueur totale de 34 m 50. Elle était divisée en deux parties ayant absolument la même longueur : 16 mètres de la porte d'entrée à la hauteur des basses nefs ; et 16 mètres, des basses nefs au fond du chœur. La partie haute, formait un rectangle régulier de 16 m sur 8. Du côté gauche (Chéry) se trouvait la sacristie. Plus bas, entre la sacristie et la tour du clocher, était percée une arcade à plein cintre d'environ 2 m 80 de rayon, donnant accès à la chapelle des enfants (garçons). Cette chapelle ne possédait pas d'autel. Ensuite le clocher qui faisait saillie dans l'église. Puis la chapelle de Notre Dame des Compassions, appelée antérieurement Chapelle des Ducrettet et plus anciennement encore chapelle des Anthonioz. Elle était en retrait extérieur et formait basse nef du côté gauche. Sa longueur totale, du mur du clocher au fond de l'église était de 16 m, sa largeur de 3 m 50 y compris l'épaisseur du pilier qui, à mi-longueur, servait à supporter l'entablement des deux arcades massives qui donnaient accès dans cette nef. Ce pilier était carré contrairement au pilier opposé, à droite qui était cylindrique. Deux fenêtres romanes de 1 m 80 sur 0,60 ne laissaient filtrer qu'un jour insuffisant. L'autel s'appuyait contre la face sud-ouest du clocher. Les fonts baptismaux s'abritaient sous la dernière arcade et, tout à fait au fond, adossé au mur, se trouvait le confessionnal de M. L'Abbé.

La basse nef de droite assez semblable à celle de gauche, mais mieux conservée à cause de son exposition au levant était disposée de la même façon. Au sommet, l'autel du Rosaire : en face, au fond, le confessionnal de M. le Curé.

La grande nef, qui se poursuivait de la porte d'entrée au sommet du chœur, était percée de chaque côté, dans sa partie basse, de deux grandes arcades d'inégales grandeur et hauteur, qui donnaient accès, ainsi que nous l'avons dit, dans les chapelles latérales. Les tribunes placées comme dans la nouvelle église, n'offraient aucun caractère spécial. L'escalier se trouvait à droite. Dessous les tribunes était le bénitier, qui figure encore actuellement et à peu près au même endroit. Si maintenant nous montons aux voûtes, nous y trouverons des dissemblances remarquables. Tandis que celle de la partie haute (chœur-avant chœur jusqu'à la porteta au milieu de l'église, soit 4 travées de 4 mètres) est d'une belle venue en style gothique mitigé avec arc-doubleau et nervures taillées dans le tuf, celle du bas de l'église est à plein cintre continu, en style roman, avec, à tous les 4 mètres, un arc-doubleau simplement chanfreiné sur les arêtes. A leur jonction, au milieu de l'église, on remarquait un dénivèlement sensible. Les voûtes gothiques étaient légèrement plus hautes que les romanes. A l'œil cette différence s'apercevait à peine, car elle avait été corrigée en 1868 par un ravalement après qu'on eut fait disparaître le grand arc en maçonnerie qui fermait à demi la partie haute de l'église ; mais, au-dessus des voûtes, la différence de niveau était très apparente.

La chaire, placée du côté droit, était à peu près au milieu de l'église, à 3 m de hauteur au moins. Le chœur et l'avant-chœur étaient éclairés sur la face latérale de droite par trois fenêtres cintrées, ayant 2 m 60 sur 0 m 70 ; sur la face transversale par une triple fenêtre, de style ogival, très belle. Les vitraux qui la fermaient ont été allongés de 0 m 60 et ferment maintenant la triple fenêtre de la façade principale de l'église actuelle. Les autres vitraux de l'ancienne église n'étaient que de petits losanges de verre blanc, encastrés dans le plomb, avec au milieu à la partie supérieure, un petit motif en rond de couleur vive, jaune, rouge, vert, bleu, formant spire, cœur ou croix. Une petite bordure de couleur vive les encadrait. L'effet, quoique simple, était assez gracieux.

Cette notice est de M. Anthonioz Blanc François, qui a été l'entrepreneur de la nouvelle église par suite de la mort de son père qui en avait l'adjudication.

(Echo Paroissial des Gets).

L'INSTRUCTION AUTREFOIS

Avant que l'école ne fut obligatoire, l'instruction fut souvent dispensée par les prêtres ou les religieux.

Nous relevons dans l'Echo Paroissial de notre commune en date du mois de décembre 1924 un article relatant les démêlés de la municipalité avec les Frères-Instituteurs ; cet article est du Frère Valentin Anthonioz de la Sainte-Famille.

Notice sur le séjour des Frères de la Sainte-Famille aux Gets

En 1845, la municipalité des Gets s'adressa à notre communauté dont le siège est à Belley, afin d'obtenir un de ses membres pour instruire la jeunesse de cette localité où aucune école régulière n'avait été établie.

A cette époque, la Congrégation, pour rendre le plus de services possible, consentait quelquefois d'envoyer un seul maître, mais à la condition qu'il serait logé et nourri au presbytère.

Le Rd Abbé Cart, de vénérée et sainte mémoire, alors curé de la paroisse, s'empessa d'acquiescer à cette condition, et une convention intervint entre le syndic et la Congrégation qui réglait le traitement et le mobilier à fournir au maître et tout ce qui était nécessaire pour le bon fonctionnement de l'école. Il fut, en outre, bien stipulé qu'une maison d'école serait construite au plus tôt.

En attendant, l'ouverture de l'école eut lieu dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie qui devint bientôt insuffisante, vu le nombre d'élèves qui ne fit qu'augmenter dès la première année et qui, en hiver, dépassait la centaine. On comprend sans peine la difficulté pour un seul maître de donner l'enseignement à une classe si nombreuse, dans une salle mal aérée et trop exigüe. C'est alors que le Rd Cart voulut bien se priver d'une salle plus spacieuse qu'il avait dans son presbytère, laquelle prenait le jour sur le cimetière et où l'école fut transférée et se continua avec un seul maître, jusqu'en 1857.

Cependant, le dévouement a des limites. C'était exiger d'un seul frère, et plusieurs, par suite de surmenage, durent demander leur changement ; aussi notre supérieur,

jugant que cette situation ne pouvait durer infiniment, exigea de la municipalité d'adjoindre un aide au titulaire de l'école, ce qui fut accepté.

C'était une appréciable amélioration. Les frères logèrent dans le centre du village où deux chambres leur furent aménagées et ils prirent pension à l'hôtel du Lion d'Or ; l'unique classe fut scindée : les élèves, moins avancés, se réunirent dans la salle de la mairie, déjà nommée, et les autres continuèrent au presbytère.

Une forte impulsion fut alors donnée à l'enseignement, et ceux qui en bénéficièrent furent unanimes à louer le zèle des maîtres et la bonne formation qu'ils avaient reçue.

Pendant, la construction d'une maison d'école, toujours promise, ne se réalisait pas : les classes séparées, le logement des maîtres loin des classes, et d'autres sérieux inconvénients, n'étaient pas selon les règlements de la Congrégation, ni même universitaires. Lors de tant d'atermoiements, notre supérieur informa la municipalité qu'il retirait ses sujets à partir des vacances de 1864 ; mais il ajoutait que,

dès que la construction serait commencée, il s'engageait à lui en fournir de nouveau.

L'école ne s'ouvrit donc pas après les vacances de cette année, et resta sans maîtres l'année suivante ; personne ne voulant accepter cet état de choses, encore moins l'administration civile qu'une autre Congrégation, force fut donc à la municipalité de faire aménager un ancien couvent, vulgairement appelé « le Châteaueu », pour y recevoir enfin maîtres et élèves.

Mais la mise en demeure qui lui avait été faite, quoique reconnue d'une urgence incontestée, ne plut pas à un administrateur influent, et par une de ces injustices dont souvent sont victimes ceux qui travaillent pour le bien public, lorsque la construction fut achevée, on ne fit point appel à la congrégation dont les membres avaient peiné et souffert si longtemps dans l'intérêt des enfants de la commune.

*Frère Valentin ANTHONIOZ,
de la Sainte-Famille,
Décembre 1924*

*Celui qui clame justice en restant immobile,
celui qui dit et ne fait pas
détruit quelque chose d'essentiel.*

Frère ROGER

ETYMOLOGIE DU NOM DES GETS

La question nous est souvent posée de savoir l'origine du mot « Gets ». Plusieurs interprétations nous sont données, et la plus vraisemblable semble être celle que l'abbé Bergoend a retenue dans sa monographie des Gets. Nous la reproduisons in extenso.

« Les Gets, autrefois : « Giets » ; en latin : « Parochia Gietorum ». Gietorum : Parochia de Gietis. Suivant un étymologiste moderne, les mots Gey, Gez, Giets signifient : versants, précipices, sentiers rapides, couloirs et même forêts. Tous les noms de Gets, Giets, Giettaz, Giettes, si nombreux en Savoie dérivent de ce radical. Au Moyen Age, ce mot était équivalent de forêt épaisse. On nomme aussi Giettes, ces couloirs par lesquels les montagnards supérieurs font descendre les bois des forêts supérieures. On voit, ajoute le même auteur, que nous sommes bien loin des Juifs fondateurs présumés du village des Gets, d'après les idées et les dires peu réfléchis de fantaisistes écrivains savoyards ».

MONOGRAPHIE DES GETS

par M. l'abbé Bernard Bergoënd (1)

CHAPITRE 1^{er} (SUITE)

C'étaient des hérétiques sectateurs de Vado, chassés de leur pays, et qui, après la révocation de l'Edit de Nantes, rentraient dans leur pays par bandes armées, et laissèrent partout sur leur passage les funestes traces de la rage la plus barbare.

La Maison Forte de La Frasse n'était pas simplement, comme le dit très bien son nom, une forteresse pour résister à des ennemis, ou bien une tour élevée, propre aux signaux de feu, mais aussi une maison d'habitation avec des terres attenantes, un clos qu'on ne pouvait pas appeler un parc, et des granges propres à renfermer la récolte des terres. De là sont venus les noms des « Clos » et des « Granges » deux jolis sites où l'on voit aujourd'hui des rangées de maisons qui annoncent une certaine aisance.

HAMEAU DES HOTELLIÈRES

De même, les habitations situées sur un agréable plateau à droite sur la côte de l'Envers à 100 pas du mamelon de La Frasse dont elles sont séparées par le torrent de la « Repetaz » (d'après M. l'abbé Bergoënd, ce nom vient des mots latins « Rupem petens » : qui va vers la roche) qui va se jeter dans le Foron, furent probablement les dépendances de la Maison Forte.

Ces habitations portent, dès les temps les plus reculés, le nom d'« Hôtellières » en patois du pays, mais qu'on doit naturellement appeler « Hôtelleries ». En cet endroit passait anciennement la route de Taninges en Vallée d'Aulps, et là il y eut une hôtellerie, ou auberge pour la commodité des voyageurs. Cette route, non encore tracée par le bois des Gets, partant de Taninges filait droit sur le sommet de La Rosière, descendait au village du Pré, traversait le torrent de Marderet, arrivait aux Hôtellières, remontait insensiblement jusqu'au bas des Foillets, de là s'enfonçait au milieu de la vaste forêt de La Quy, pour descendre vers le Pas de la Bastiaz et des Ys, et se jeter enfin dans la Vallée d'Aulps. Ce tracé de route, inconcevable aujourd'hui, annonce l'impraticabilité, pour lors, de la vaste plaine des Gets couverte d'une forêt impénétrable, ou plutôt de marais profonds et plus incommodes encore. Quelques personnages instruits pensent que la plaine des Gets, c'est-à-dire depuis Les Clos jusqu'à l'église de la paroisse, était couverte d'eau et formait un petit lac. La nature du sol confirmerait cette opinion.

L'hôtellerie dont je viens de parler fut probablement établie par les propriétaires de la Maison Forte, selon l'usage des temps de la Féodalité où les seigneurs étaient possesseurs de tous les établissements industriels et lucratifs, tels que auberges, moulins, scies, battoirs, etc... dont ils retiraient une somme annuelle. Les ponts sur les rivières, comme les barques sur les fleuves et les lacs, étaient aussi soumis au péage, et ce péage contribuait à l'effectif du revenu seigneurial.

M. l'abbé Coppel, présentement curé d'Annecy-le-Vieux, est né aux Hôtellières.

Encore un mot sur la Maison Forte des Clos. Comment se fait-il qu'on ne découvre aucune inscription, aucune date, rien enfin de ce qui pourrait ouvrir une voie à l'instigation éclairée ? Tout cela existait et existe probablement encore, mais enfoui dans quelque coin de muraille. Les débris furent employés à construire de nouvelles habitations par les paysans illettrés, et bien plus soucieux de se mettre à l'abri des intempéries de ce rude climat, que de conserver à la postérité le souvenir d'une forteresse que leurs aïeux avaient peut-être maudite. On a fait,

il n'y a pas très longtemps, des fouilles dans les masures et surtout dans le puits qui est d'une profondeur remarquable, mais on n'y a rien trouvé que quelques anneaux de fer et autres pièces appartenant au mécanisme qui servait à puiser l'eau.

HAMEAUX DE LA VILLAZ ET DES PUTHAYS

Toujours sur la même ligne transversale, du côté de l'Adroit, à 10 minutes au-dessus des Granges, on trouve le petit hameau de La Villaz. Les maisons de La Villaz sont dans une charmante position, parfaitement exposées au midi. Le nom de La Villaz existe dans plusieurs autres communes, sans que pour cela j'en puisse mieux deviner l'étymologie.

C'est à La Villaz qu'habite la famille Baud qui eut anciennement deux notaires, père et fils. Ce dernier avait épousé une demoiselle de Latard, fille de Noble de Latard, gouverneur du château d'Annecy pour les ducs de Nemours. Noble de Latard, comme on le verra plus loin, vint habiter Les Gets et y épousa une veuve de la famille Bergoënd du Pré.

La nombreuse famille actuelle des Baud de La Villaz n'est pas issue de Dame de Latard, mais de Claude Baud, frère du notaire époux de Dame de Latard qui n'eut que deux filles.

Trois ecclésiastiques sont sortis de la famille Baud : l'un mort curé de Massingy dans le diocèse de Chambéry, après sa 50^e année de prêtrise ; le neveu mort curé de Bissy près de Chambéry ; le petit-neveu mort à la fleur de l'âge, vicaire à Sallanches.

« Révérend Baud François, lisons-nous dans le Dictionnaire du Clergé par Mgr Rebord, né aux Gets le 26 septembre 1753, prêtre en 1777, vicaire à Viry ; le 20 décembre il est vicaire faisant fonction de curé de Vers ; en 1790 il est curé de Bloye ; il est immigré ; en 1795 il est rentré aux Gets ; il est à Bloye en 1797 où le 1^{er} avril il demande la réconciliation de son Eglise ; il revient aux Gets en 1797 ; le 10 août 1803, il est nommé curé de Massingy. Révérend Claude Baud, neveu du précédent, est né aux Gets, le 18 avril 1775 ; prêtre en 1803, vicaire à Aix ; en octobre 1806, curé de Bissy, où il est décédé le 25 décembre 1841. Révérend Baud Jean-Baptiste, petit-neveu, est né à La Côte d'Arbroz le 1^{er} novembre 1812, prêtre le 25 mai 1839 et vicaire à Sévrier, aux Allinges, à Alby, à Mieussy et à Sallanches où il est décédé le 21 juin 1851 ».

En face de La Villaz, toujours sur la même ligne transversale, mais sur la crête d'Envers, à 10 minutes plus haut que les Hôtellières, se trouve le hameau des Puthays.

Je ne sais pas réellement quelle étymologie donner à ce nom. Dans la belle saison, cette position est assez gracieuse ; du reste on y jouit d'une très belle perspective, et les habitants sont en général très bons chrétiens.

Art. 9. – Hameau du Benevix

Avançons toujours sur la route qui conduit au village de l'Eglise. Bientôt se présente le Benevix. C'est un groupe informe, ou plutôt un pâté de maisons ordinaires, bâties dans un marais. Son nom lui vient de l'ancienne famille des nobles de Benevix, qui habita pendant 500 ans la commune des Gets et qui fut transplantée à La Roche-sur-Foron où existe encore un de ses descendants.

Cette famille possédait toute la plaine du Benevix et tout le meilleur terrain en une seule pièce, partant du milieu de L'Adroit jusqu'au milieu de L'Envers, c'est-à-dire jusqu'à ce

site appelé de tout temps Les Praz de la montagne des Chavannes.

La maison morative de la famille des de Bénévix était bâtie au pied de l'Adroit, juste au centre de la vaste propriété et précisément à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la maison de Baud Joseph, successeur de son oncle Michel Baud.

La tradition porte que la famille de Bénévix avait fait construire depuis la maison ci-dessus désignée jusqu'à l'église paroissiale une voie couverte, très probablement construite aux frais des bons paysans du voisinage qui se trouvaient très honorés de protéger les pieds mignons de leurs nobles châtelaines pendant que leurs pauvres femmes pataugeaient dans la boue avec leurs sabots de bois.

La voie couverte dont nous parlons devait être boisée dans ses quatre parties et avait pour le moins un kilomètre de longueur (heureux temps pour les hobereaux !).

A quelle époque la noble famille des de Bénévix vint-elle se fixer aux Gets ? De qui eut-elle cette vaste propriété ? Je ne saurais répondre au juste ; mais il y a tout lieu de croire que, à la réunion de la province du Faucigny au domaine des comtes de Savoie (vers l'an 1350) ceux-ci, pour s'attacher les personnages influents de cette nouvelle portion de leurs états, leur cédèrent à titre de propriété héréditaire, quelques fonds reculés et pour la plupart en friche.

De la sorte, la famille de Bénévix, très ancienne, et l'une des cent familles de hobereaux qui, au temps de la féodalité, pullulaient aux environs de La Roche, aurait bien pu ramasser cette épave, et être ainsi légitimement inféodée à la chétive Seigneurie des Gets.

La propriété des de Bénévix fut vendue comme bien de la nation pendant la Révolution Française, pour une somme fort modique, et peu de temps après, une société de particuliers de la commune des Gets acheta en seconde main les terres de Bénévix pour la somme de 24.000 livres anciennes, et ces terres furent divisées en autant de lots qu'il y avait d'acquéreurs. Chacun des acquéreurs voulut avoir une maison dans cette localité naguère seigneuriale. De là surgit comme par enchantement le grand village du Bénévix.

Art. X. – Chef-lieu ou village de l'Eglise.

Nous voici au chef-lieu, c'est-à-dire au village de l'Eglise paroissiale. A droite en entrant dans le village, au pied de la côte de L'Envers, à côté d'un torrent, on aperçoit une belle maison qui est depuis longtemps le plus vaste édifice de la commune des Gets ; il porte improprement le nom de Château. Cette maison, ainsi que les ruraux fort étendus qui en dépendaient, étaient autrefois une propriété des religieux Bénédictins de Contamine-sur-Arve. C'est là tout ce qu'ils possédèrent aux Gets depuis l'albergement fait le 25 août 1384 entre le Rd Prieur de Contamine et 38 chefs de famille dont je citerai les noms plus loin. Les 38 chefs de famille payèrent, le jour même où le contrat fut signé, 550 florins d'or vieux et de bon poids. Moyennant le contrat d'albergement les gens des Gets devaient être libérés de toute redevance ultérieure. Or comment expliquer un certain fait que la tradition nous a transmis et dont personne, ici, n'oserait douter.

Trois religieux de Contamine arrivent un dimanche aux Gets, pendant que le peuple assistait religieusement aux offices divins, et se mettent en devoir de ceindre l'église d'un ruban ou cordon qui donnait aux opérateurs un droit dont j'ignore la nature. Nos trois religieux avaient bientôt terminé leur travail, quand tout à coup on s'aperçut depuis l'intérieur de l'église de ce qui se faisait au dehors ; le cri d'alarme est répandu !!!

Aussitôt les femmes sortent en foule et se jettent furieuses sur ces audacieux envahisseurs. Les pauvres moines déclarèrent se désister pour toujours de leurs prétentions, implorèrent miséricorde et l'obtinrent.

Dès lors, les religieux de Contamine se contentèrent d'être paisibles possesseurs de leurs propriétés des Gets, et jamais ne tentèrent d'acquérir des droits que les paroissiennes menaçaient de leur faire payer si cher.

Il faut noter que les moines Bénédictins de Contamine furent remplacés, au temps de saint François de Sales, par des Barnabites venus d'Italie, et qui, probablement très mécontents des transactions de leurs prédécesseurs avec la paroisse des Gets, tentèrent de rétablir à leur profit les droits seigneuriaux, c'est-à-dire : dîmes, privilèges, redevances, etc... impliqués dans l'acte primitif de donation par Sire Guillaume de Faucigny : car je ne saurais me persuader que les moines Bénédictins, après des actes aussi solennels que ceux qu'ils avaient passés avec les gens des Gets eussent pu prétendre à d'autres droits.

L'ÉGLISE

L'église paroissiale est un vaste édifice composé de différentes parties successivement ajoutées les unes aux autres. Le chœur, que je crois beaucoup plus ancien que ne l'indique la date gravée sur une pierre en saillie derrière le maître-autel (2) était jadis une chapelle de style semi-gothique et très solidement construite. A l'arc, qui existait au bas du chœur et que l'on a démoli, il y a quelques années à peine, était fixée une grille de fer pour en fermer l'entrée.

Les deux pierres en saillie dont l'une porte la date précitée, auraient été vraisemblablement, ajoutées pour servir de piédestaux à deux statues, et cela à l'époque de la construction de la grande nef et du clocher.

Une tradition constante dans le pays nous apprend que cette chapelle fut un ex-voto d'une princesse de Châtillon. Cette princesse se trouvait un jour en partie de chasse, accompagnée d'une nombreuse suite de jeunes seigneurs plus attentifs à poursuivre les féroces habitants de cette immense forêt qu'à veiller à la sûreté de la noble dame ; or, celle-ci rencontra tout-à-coup un ours monstrueux qui poussé à bout et furieux, ne paraissait pas disposé à porter plus de respect à la dame qu'aux limiers de ses ardents chasseurs ; l'imminence du danger lui fit faire vœu d'élever en l'honneur de l'auguste Vierge Marie une chapelle en ce lieu même si le ciel venait à son secours. La princesse échappa à la mort, le vœu était fait, et elle l'accomplit religieusement.

La richesse des matériaux qui furent employés à la construction de cette chapelle, ainsi que l'habileté qu'y déploya l'architecte, annoncent l'intervention d'une main aussi puissante que généreuse et semble attester la vérité de la tradition.

Une vaste nef, du même style, fut dans la suite accolée à l'antique chapelle qui devint ainsi le chœur de l'église actuelle. Plus tard encore, on construisit des chapelles latérales, irrégulières, basses et du plus mauvais goût. Ces chapelles appartenaient autrefois à quelques familles privilégiées et plus ou moins influentes de la paroisse, telles des de Bénévix, des Ducrettet, des Bergoënd, des de Latard et des Anthonioz. Présentement ces chapelles communiquent les unes aux autres et forment deux autres petites nefs indispensables à l'accroissement de la population. Le tout forme un vase qui ne manque ni de grandeur, ni de beauté et qu'on pourrait rendre plus majestueux en baissant d'un mètre le sol intérieur.

LE CLOCHER

Le clocher est une tour carrée suffisamment élevée, forte, bien proportionnée et couronnée d'un tour de fenêtres de belle taille. J'ai ouï dire à plus d'un vieillard que la pierre, soit brute, soit taillée, de cette belle tour, fut toute extraite d'un petit roc que l'on aperçoit à 100 pas de l'église sur la pente rapide de la côte de l'Envers.

Le clocher était autrefois surmonté d'une superbe flèche, recouverte de plaques de plomb dont les surfaces polies reflétaient au loin les rayons éclatants du soleil ; elle fut renversée par la main dévastatrice des niveleurs de 1793.

Deux cloches, dont l'une d'un poids remarquable et d'un son majestueux, ont servi pendant des siècles à annoncer aux pieux habitants de cette contrée alpestre l'heure de la prière et des offices divins, comme aussi à inviter cette société de frères tantôt à partager la joie d'une famille que Dieu bénit par l'arrivée d'un nouveau-né et d'un nouveau chrétien, tantôt à déplorer le malheur d'une autre famille à qui la cruelle mort vient de ravir son chef ou le plus cher de ses enfants. Ces deux cloches étaient dit-on aussi anciennes que le clocher lui-même dont la date doit être gravée sur un écusson au bas des fenêtres du sud-ouest.

On attribue l'érection de cette tour monumentale et la fonte des deux cloches à la généreuse intervention d'une autre princesse de Châtillon de beaucoup postérieure à celle qui fit construire la chapelle primitive, soit le chœur de l'église.

On ajoute encore, toujours d'après la tradition, qu'au moment de la fonte de la grande cloche, la princesse bienfaitrice apporta à plusieurs reprises plein son tablier de monnaies d'argent, qu'elle versa dans le creuset, et on a toujours cru que ce généreux sacrifice avait singulièrement contribué à épurer le beau son de cette superbe cloche.

Tous ces faits ainsi circonstanciés, quoique transmis par la seule voie de la tradition ont une apparence bien respectable d'authenticité et sembleraient prouver assez solidement que les princesses de Châtillon intervinrent réellement et eurent la part principale dans la création de tous ces monuments consacrés à la religion ; ou bien il faut avouer que les gens des Gets, déjà dans ces temps reculés, n'étaient pas si pauvres qu'on voudrait bien le supposer.

REFONTE DES CLOCHES

Pendant nombre de siècles la dent corrosive du temps n'avait rien pu sur ces belles cloches ; elles échappèrent aussi, comme par miracle, au marteau des démolisseurs de 1793, mais l'incurie des administrateurs, tant ecclésiastiques que civils, leur devint incomparablement plus funeste. Chacun se donnait le droit de sonner à volonté pour les baptêmes comme pour les enterrements, pour fêtes comme pour dimanches.

Rien ne résiste à la force de l'abus. La plus belle des deux cloches subit les conséquences de ce vieux principe, et par un beau matin de jour de fête, au lieu de porter au loin des sons d'allégresse, elle annonça d'une voix rauque les tristes glas de son trépas.

Tout fut mis en œuvre pour réparer convenablement la perte de la grande cloche. Au lieu de deux, on voulut en avoir quatre, et comme il en restait une, il s'agissait d'en fondre trois autres qui fussent parfaitement en accord avec celle-ci. La difficulté était grande, car il fallait transporter le ton de celle qui demeurait au clocher dans la localité où devaient être fondues les trois autres pour servir de base aux différents tons de ces dernières, et établir ainsi entre toutes une harmonie parfaite.

M. Paccard de Quintal, près d'Annecy, fut chargé de la fonte ; mais quoique fondeur habile M. Paccard n'aurait guère pu répondre du succès de l'accord sans l'intervention d'un autre artiste plus connaisseur des lois de l'harmonie.

C'est artiste fut l'abbé F. Martin, musicien consommé. L'entreprise était donc confiée à des mains habiles et ne pouvait manquer de correspondre parfaitement à l'attente générale.

La paroisse des Gets fut donc enrichie d'un superbe carillon, l'un des plus harmonieux que j'aie entendus. La grande cloche qui était à peu près toute composée du métal de l'ancienne, réussit à merveille, et sa voix majestueuse pouvait rivaliser avec celle de l'autre.

Les souscriptions et les quêtes pour la somme nécessaire au paiement des cloches sont dues au zèle de M. l'abbé Cart, à cette époque, curé des Gets.

On avait bien fait des cloches nouvelles mais on n'avait pas détruit l'abus qui fut si funeste aux anciennes, et l'abus eut de

nouveau ses conséquences ruineuses. La grande cloche fut encore fendue du haut en bas !... Elle est aujourd'hui remplacée par une troisième, non moins belle, non moins harmonieuse que ses sœurs aînées et due au talent de Baucquis d'Annecy.



Cette vue des Gets a été prise avant la construction du Groupe Scolaire, c'est-à-dire, vers 1905. On reconnaît très bien le « Château » qui a abrité pendant longtemps les écoles des Gets.

MAISON DES RR.PP. DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

La vaste maison des moines de Contamine que j'ai signalée en arrivant au chef-lieu, après avoir passé en différentes mains, a été finalement rendue à sa première destination, et est ainsi devenue une autre habitation religieuse. Les divers particuliers qui avaient successivement possédé ce bel édifice n'y avaient pas fait fortune car son état de délabrement, à l'époque où la commune en fit l'acquisition, annonçait ou une triste insouciance ou une profonde misère.

Grâce au bon sens et à l'initiative de M. le curé Oraguin, la maison dont il s'agit fut achetée par l'administration municipale pour le prix modique de 6.000 F, et ensuite réparée d'une manière conforme au but qu'on se proposait.

La commune manquait d'un local convenable pour l'habitation des instituteurs et pour les écoles des garçons ; or la position isolée et l'ampleur de cette maison coïncidaient parfaitement avec un établissement de cette nature. Tout étant ainsi préparé, M. le curé eut l'heureuse inspiration de s'adresser aux supérieurs des RR.PP. des écoles chrétiennes pour obtenir trois instituteurs de cette congrégation ; tout réussit à souhait ; et la commune des Gets put dès lors s'applaudir du choix de tels instituteurs et se reposer entièrement sur leur zèle pour tout ce qui concerne la bonne éducation de ses enfants. Personne aujourd'hui n'oserait contester la capacité des RR.PP. des écoles chrétiennes ; les brillants succès qu'ils remportent chaque année, par l'entremise de leurs nombreux élèves, dans les concours de toutes les grandes villes, leur ont acquis l'estime et l'admiration de tout le monde voire même de leurs ennemis les plus acharnés.

Le zèle et le dévouement de ces bons frères ne le cèdent en rien à leur capacité ; c'est un héritage de famille légué par le bienheureux de la Salle, leur fondateur ; c'est une auréole de gloire qui couronne leur ardeur, auréole brillante que la vertu protège et que l'envie ni la calomnie ne terniront jamais.

(1) Voir la Vie Gêtoise N° 8

(2) Cette pierre qui porte la date de 1498, se trouve actuellement (en 1978) à l'autel de la Vierge ; elle sert de support à une statue de la Vierge.

Année scolaire 1977 - 1978



Ecole Notre-Dame
Directrice : Christiane MABBOUX



Ecole Notre-Dame
Institutrice : Ariane SCATOLIN



Ecole Notre-Dame
Institutrice : Marie-Cécile PARIS

La pierre et le bois racontent l'histoire de notre commune



Le château : 1545



La chapelle de Moudon : 1651 (on suppose qu'il s'agit d'un agrandissement)



Deux poutres en bois dans un chalet de Moudon



Une accolade dans un mur d'angle d'une maison au Pontet. (Probablement récupérée d'une chapelle en ruine.)



Un bras de force provenant sans doute d'une ancienne charpente au Pontet.